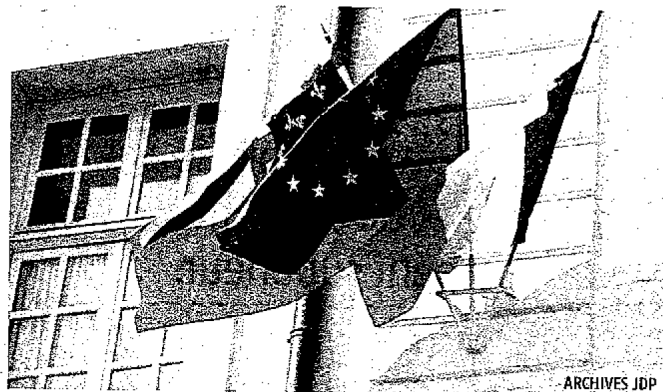


Finances. Le conseil régional et ses partenaires ont engagé près de la moitié de l'enveloppe financière européenne 2007-2013 dans la réalisation, notamment, de projets structurants.

Fonds européens : 296 millions d'euros attribués

Dans le cadre de la politique de développement des territoires menée par l'Union européenne, la Bourgogne s'est vu créditer de 635 millions d'euros pour la réalisation de 460 projets dans les quatre départements, et plus particulièrement pour renforcer les bassins économiques en difficulté. Ces fonds européens alloués pour la période 2007-2013 visent notamment à soutenir l'emploi et à accompagner la création d'entreprise (fonds social européen - FSE), à soutenir l'innovation, le déploiement des nouvelles technologies comme la fibre optique ou le développement des filières des énergies renouvelables (fonds européen au développement régional - Feder), à accompagner l'agriculture et l'animation des territoires ruraux



ARCHIVES JDP

(fonds européen agricole de développement rural - Feader). À ce jour, ce sont 296 millions d'euros qui ont été engagés dans différents projets, soit 47 % de l'enveloppe financière, et ce sont 126 millions d'euros qui ont d'ores et déjà été versés aux porteurs de projet, publics ou privés. La mobilisation de ces crédits constitue véritablement un levier important pour l'attractivité de la région et

pour se préparer aux mutations économiques.

Lors de la séance du 25 juin, le conseil régional et la préfecture de Bourgogne ont attribué 22 millions d'euros de crédits européens pour différentes initiatives économiques ou sociales sur le territoire. Ces fonds sont venus abonder trois cellules de reclassement interentreprises au bénéfice de salariés licenciés pour motif économique. Ils sont venus aussi

soutenir un programme de promotion de la diversité des ressources humaines du territoire. Deux entreprises vont être accompagnées lors de leur création : une unité de production de sciage à Luzy et un point multi-services à Saint-Léger-lès-Paray. Le centre hospitalier William-Morey de Chalon-sur-Saône va bénéficier lui aussi de crédits européens pour le développement d'un système d'information numérisé en lien avec les soins de la région. Quant au centre d'interprétation d'Alésia, il a reçu le soutien du comité de programmation pour l'équipement scénographique du site. Un soutien financier dont devrait bénéficier prochainement la société Géotech, installée à Quetigny, qui développe actuellement un système de sécurité intelligent.

STÉPHANE BOURDIER

Formation

LES AIDES À L'APPRENTISSAGE EN REcul. Les élus au conseil régional, réunis le 12 juillet en session, ont voté la réforme des aides accordées aux employeurs dès lors qu'ils recrutent un jeune en contrat d'apprentissage. De 1.400 euros par an et par apprenti, l'ICF (indemnité compensatrice forfaitaire) passe à 1.000 euros, soit un montant qui correspond au minimum inscrit au Code du travail. En filigrane figure un choix, politique, opéré par la région : celui de favoriser le recrutement d'un public jugé prioritaire. Les entreprises pourront en effet continuer à bénéficier d'une bonification lorsqu'elles embaucheront, par le biais de l'apprentissage, un demandeur d'emploi (1.000 euros), un jeune en contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis) et/ou en zone urbaine sensible (500 euros), un adulte de plus de 18 ans (500 euros) ou encore une femme entrant dans un voie traditionnellement masculine (350 euros). Joueront-elles le jeu ? C'est un peu un pari que fait la région alors qu'aujourd'hui seuls 13 % des contrats signés sont éligibles à ces bonifications.

Développement

DEUX NOUVEAUX PER EN SAÔNE-ET-LOIRE. Le comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (Ciadt) a labellisé deux nouveaux pôles d'excellence rurale en Saône-et-Loire : « Autour du Couchois », qui vise à créer un centre intergénérationnel, sous l'égide de la communauté de communes du Couchois, et « Présence médicale en Bresse », porté par le pays de la Bresse bourguignonne. Les porteurs de projet ont été reçus à Paris au ministère de l'Espace rural et de l'Aménagement du territoire le 7 juillet.